

Le Jeune Barreau de Montpellier a fait sa rentrée solennelle le vendredi 18 juin au Corum de Montpellier, jour commémoratif de l'appel du Général de GAULLE. Une cérémonie chargée en émotions qui permet notamment au Bâtonnier en exercice de s'adresser à l'ensemble de la profession. Un appel également à la relève des forces vives des barreaux - *jeunes avocats* - organisé tous les deux ans et dont les moments forts restent l'hommage rendu par la profession à ses confrères disparus, et les discours des jeunes lauréats des prix Jacques-LAFONT et Vincent-BADIE (du nom de deux personnalités emblématiques du barreau de Montpellier). Avec cette année, une entorse à la tradition : les avocats étaient invités à venir mais en laissant leur traditionnelle robe noire au prétoire. Le bâtonnier Lætitia JANBON s'en expliquera : *La robe est notre spécificité, notre privilège, elle est le symbole de notre histoire, elle est notre fierté ; elle est le vêtement du prétoire mais notre mission s'étend au-delà des enceintes judiciaires, au cœur de la société ; la robe est alors virtuelle.*

...



Reportage photographique : Faary / OMBRE photographie, Montpellier

## Rentrée solennelle du Jeune Barreau de Montpellier Les prix Jacques-LAFONT et Vincent-BADIE brillamment défendus

Ludvine ERRAGNE (le prix Vincent-BADIE 2010) et Christophe de ARANJO (le prix Jacques-LAFONT 2010) ne se sont pas déballonnés au pied du mur, et ont bien assumé leur tâche d'heureux sélectionnés, devant l'ensemble du Barreau de Montpellier et de leurs confrères confirmés venus comme c'est la tradition, assister à la rentrée du jeune barreau. Si M<sup>me</sup> ERRAGNE a évoqué les multiples possibilités professionnelles que peut offrir la "robe noire" - elle partira sous quelques jours rejoindre Médecins Sans Frontières en Afrique pour assister juridiquement les actions humanitaires de l'ONG - Me de ARANJO s'est interrogé - en cette journée hommage à l'appel du 18 juin - sur les nouvelles formes d'impérialisme et de résistance appliquées au domaine du droit, et plus largement sur l'uniformisation des cultures (juridiques) contraintes par la mondialisation. Le bâtonnier Lætitia JANBON pour son discours de rentrée a insisté sur les vecteurs de "conscience, courage, confiance" les associant aux valeurs, d'« Indépendance, dignité, conscience, probité et humanité » constitutives de la profession. Quelle conscience avons-nous du monde dans lequel nous vivons ? Quel regard portons-nous sur la justice ? Plus que jamais la société nous interpelle... a lancé le chef de file du Barreau de Montpellier à ses confrères et consœurs attentifs : " Nos combats sont et seront multiples. Ils peuvent être d'une superbe efficacité si nous les menons seuls. Seuls, je veux dire à 800 avocats. Nous sommes 50 000 en France, Unis, nous représentons une force considérable. Nous l'avons montrée pour nous opposer avec succès au transfert du divorce aux notaires. Alors faisons front avec le CNB et la Conférence des Bâtonniers. Ayons aussi le courage de regarder en face notre organisation. Est-ce que l'Ordre, auquel nous avons adhéré, et qui a peu évolué depuis le 19<sup>e</sup> siècle, nous rend tous les services que nous attendons : formation, communication, déontologie ? Faut-il envisager une dimension autre ; plus efficace ? Barreaux de Cour ? Barreaux Régionaux ? CARPA regroupées ? Ordre national ? Ces réflexions nous devons les mener dans la responsabilité. La profession évolue ; elle a besoin de chacun d'entre nous pour trouver un équilibre dans ce monde où tangent les valeurs républicaines ". Des propos curieusement prémonitoires si on les rapporte à la coupe du monde de football 2010. Mais il était ici question de professionnalisme, de confiance, de conscience, de dignité, de probité et de courage... Des valeurs visiblement mieux portées par les robes noires que par les maillots bleus. (Daniel CROCI)

Retrouvez l'intégralité des discours sur notre site [www.heraultjuridique](http://www.heraultjuridique) > rubrique Fluidletter > n°5

